



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Emplois-aidés dans les écoles. Le ministère ne répond pas aux demandes de l'intersyndicale

Dans une lettre commune au ministre de l'Éducation début septembre, nos organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-UNSA, SNUDI-FO, SGEN-CDFT et CGT Éduc'action dénonçaient la suppression massive et brutale des contrats aidés dans les écoles. Ces 23 000 suppressions d'emplois ont des conséquences dramatiques tant pour les personnels renvoyés ainsi au chômage que sur le bon fonctionnement des écoles et des établissements. Les missions essentielles que ces personnels exercent : accompagnement des élèves en situation de handicap, aide administrative à la direction d'école... les rendent pourtant indispensables.

Lors de l'audience du 6 novembre, le directeur de cabinet du ministre n'a pas apporté de réponses à nos deux principales demandes : *« le maintien et le retour de ces personnels sur leurs emplois et demandent qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi statutaire. Dans le même temps, nous demandons que toutes les écoles bénéficient d'une aide administrative pérenne »*.

Cette non-réponse du ministère n'est pas à la hauteur des enjeux humains et des besoins des écoles. Nos organisations syndicales restent mobilisées, nationalement et localement, pour obtenir d'autres réponses permettant un bon fonctionnement du service public d'éducation et une réelle considération des personnels qu'il emploie.

Paris, le 10 novembre 2017